

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,  
-----

Direction de la Communication  
-----

Hôtel du Département  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 Périgueux Cedex

<b>COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS</b>	
Date : 17/11/2020	Objet : Chantier de réhabilitation du Pont de Javerlhac

## **Le Pont de Javerlhac entièrement refait à neuf**

Le Pont de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert qui franchit la rivière « Bandiat » sur la route départementale n°93 va être intégralement reconstruit au terme d'un chantier d'un montant de 500.000 € TTC qui a débuté le 9 novembre dernier et prévu pour durer quatre mois.

Construit en 1895, l'ouvrage métallique était en mauvais état, ce qui limitait le tonnage autorisé à l'emprunter à 3,5T. En outre, la peinture de la structure contient du plomb, ce qui nécessite un certain nombre de précautions à prendre au moment d'intervenir dessus.

Dans le cadre du projet de réparation du pont, une étude a été conduite pour déterminer quelle était la meilleure option à choisir entre sa réhabilitation et sa reconstruction complète, afin de porter sa capacité porteuse à 45 T.

En raison d'une impossibilité structurelle de réhabiliter le pont, c'est la solution de sa reconstruction à neuf qui a été validée.

L'actuel ouvrage, qui se trouve dans un périmètre de protection des Bâtiments de France, sera donc remplacé par un ouvrage mixte, acier-béton armé, de type « poutrelles enrobées », fondé sur les fondations renforcées par chevalets de micropieux.

Il était prévu à l'origine de fixer sur les rives du tablier des poutrelles décoratives non porteuses, mais l'architecte des Bâtiments de France, leur a préféré des corniches architecturées « façon pierres appareillées », surmontés de garde-corps de style « gothiques ».

L'opération de reconstruction à neuf du pont de Javerlhac va se dérouler selon un calendrier bien établi :

- pose de la passerelle provisoire et aménagement du cheminement piétonnier
- dévoiement provisoire des réseaux sur l'ouvrage

- dépose de l'ouvrage existant (présence de plomb)
- araselement et renforcement des culées par micropieux
- réalisation des sommiers et murs garde-grève en béton armé, bossage et appareils d'appui
- pose des poutrelles métallique et de leur ferrailage
- coulage du tablier-séchage
- réalisation de l'étanchéité
- réalisation de l'aménagement surfacique (une voie de circulation, un cheminement PMR, un trottoir de service)
- finitions et raccordement.

Pour mener à bien les travaux, le Conseil départemental, qui assurer la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre s'est adjoint les services du bureau d'études GETEC à Toulouse (assistance technique « projet »). Le bureau Véritas à Périgueux a été nommé coordonnateur SPS, le Centre national des ponts de secours est chargé de la fourniture et la pose de la passerelle provisoire pour les piétons et les travaux de génie civil sont assurés par l'entreprise Laurière et fils à Saint-Front-de-Pradoux.

### **Une déviation mise en place pendant les travaux**

Pendant les travaux de reconstruction du Pont de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert, la RD93 est fermée à la circulation depuis le lundi 9 novembre et pour une durée de 4 mois.

Deux déviations ont été mises en place pour tous les véhicules :

- Côté Ouest par les routes départementales n°75, 92 et 93 entre Javerlhac et Mainzac (Charente), puis par les routes départementales 65 et 95 via Hautefaye.
- Côté Est par les routes départementales 95 et 708 jusqu'à Saint-Martial-de-Valette puis par la route départementale n°75 entre Saint-Martial-de-Valette et Javerlhac.

Une passerelle piétonne a été mise en place à l'aval du pont existant afin de maintenir la liaison piétonne de part et d'autre du bourg de Javerlhac. Elle sera en service pendant toute la durée du chantier